



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Dimanche 27 janvier 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fouratier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80 / 0556 48
67 56
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

- ABDELAZIZ BOUTEFLIKA DANS UNE INTERVIEW PUBLIÉE PAR OXFORD BUSINESS GROUP : La diversification économique est "incontournable"(L'Expression) 3
- Industrie : plus de 2.200 projets d'un coût de 1.000 mds DA inscrits en 2018 (APS) 5
- Exportation d'électricité : «Un câble sous-marin vers l'Espagne à l'étude», selon Guitouni (El Watan)..... 6
- Marché automobile : Youcef Yousfi exclut un retour aux importations (Reporters) .7
- Rapport OGB 2018 : l'Algérie doit accélérer sa diversification économique (APS).. 8
- La croissance économique a atteint 2,3% en 2018, loin des prévisions du gouvernement (TSA) 10
- CNAC : prolongation de l'âge des bénéficiaires à 55 ans (APS) 11
- ÉNÉFICIAIRES DÉFAILLANTS DES CRÉDITS ANSEJ ET CNAC : Zemali : "Il n'y aura pas de poursuites judiciaires" (L'Expression) 12
- ANSEJ et CNAC : plus de 1.2 million d'emplois directs créés à fin 2018 (APS) ... 13
- LE COMPLEXE D'EL HADJAR SUBMERGÉ PAR LES EAUX : Une cellule de crise pour gérer la situation (L'Expression)..... 15
- L'Alfa : l'Algérie veut booster sa production (Algérie Eco) 16
- Kamel Moula à Algeriepatriotique : «2019 sera l'année de l'export pour Venus» (Algérie Patriotique) 17
- Droit additionnel provisoire de sauvegarde : 1.100 produits seraient concernés (El Moudjahid)..... 21
- COMMERCE DE TROC : Quelle réglementation ? (L'Expression) 22
- Exportation des fruits et légumes : Le CAFLEX attend toujours l'ouverture du couloir vert (Algérie Maintenant) 23
- 4E SESSION DU DIALOGUE STRATÉGIQUE ALGÉRO-AMÉRICAIN : Messahel demain à Washington (L'Expression) 24
- FIN DE LA VISITE DU MAE RUSSE EN ALGÉRIE Alger attend «plus» de Moscou (Le Soir d'Algérie)..... 25
- Pétrochimie : plusieurs projets de partenariat en cours de négociations (APS)..... 27
- Production « Made in Bladi » : Huawei lance son premier Smartphone assemblé en Algérie (El Moudjahid)..... 27
- HEC Montréal et MDI Alger : Former des managers pour la transition énergétique (El Watan) 28
- Benmessaoud rencontre l'ambassadeur chinois : La facilitation de déplacement des touristes chinois évoquée (Le Temps d'Algérie) 30
- Annaba : inondation au complexe Sider El Hadjar, arrêt temporaire des activités (APS)..... 31
- AFFILIATION DES ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER DANS LE RÉGIME DES RETRAITES : Un texte de loi sera promulgué fin février (L'Expression) 31

A la une

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA DANS UNE INTERVIEW PUBLIÉE PAR OXFORD BUSINESS GROUP : La diversification économique est "incontournable"(L'Expression)



«Sa concrétisation n'est pas simple, elle exige des politiques économiques, industrielles et agricoles appropriées, du temps et de la constance dans leur mise en oeuvre», a souligné le président de la République.

Le chef de l'Etat a été droit au but. L'Algérie ne doit plus dépendre de son pétrole. La diversification de son économie est incontournable. Un changement de cap complexe. La problématique est posée crûment certes, mais avec une franchise et une lucidité qui en disent long sur la complexité de la tâche. Un défi qu'il faut absolument relever pour jeter les fondations d'une économie productrice de richesses qui puisse permettre aux générations futures d'entrevoir l'avenir en toute sérénité.

Mobilisation des énergies

«La diversification de l'économie est un objectif central et incontournable de notre démarche économique. Sa concrétisation n'est pas simple, elle exige des politiques économiques, industrielles et agricoles appropriées, du temps et de la constance dans leur mise en oeuvre», a souligné le président de la République dans une interview publiée dans le rapport 2018 élaboré par le cabinet de conseil économique Oxford Business Group, dévoilé le 23 janvier. Le chantier qui attend ses différents acteurs, les forces vives de la nation, appelés à unir leurs efforts pour le mener à bon port, ne sera pas de tout repos. La diversification «nécessite aussi la mobilisation de toutes les énergies et de tous les acteurs du développement, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des collectivités locales, des entreprises nationales, privées et publiques, mais également des firmes étrangères qui peuvent beaucoup apporter à notre économie» indique le premier magistrat du pays. L'entreprise est en marche. Peut-on l'évaluer? Les résultats réalisés jusque-là ne «sont pas négligeables», mais demeurent «insuffisants» juge le président de la République qui a mis en exergue les politiques de redéploiement industriel et de soutien à l'investissement qui ont permis la relance et l'émergence d'activités industrielles (sidérurgie, industrie pharmaceutique, automobile, électronique, agroalimentaire, ciment...).

Lutte implacable

«Le niveau atteint par la diversification de l'économie nationale n'est pas donc négligeable, mais il reste, aujourd'hui encore, insuffisant pour rééquilibrer durablement les valeurs ajoutées sectorielles et constituer, par la promotion des exportations de biens et services, une alternative sérieuse aux hydrocarbures», constate le chef de l'Etat. Trois éléments conditionnent la réussite du processus de diversification. Quels sont-ils? Abdelaziz Bouteflika citera en premier lieu le rôle qui revient au secteur privé. «Indispensable à la réussite de ce processus» assurera-t-il. «La diversification ne peut se faire sans une présence forte et active de l'entreprise privée dans tous les secteurs d'activité économique» affirme le premier magistrat du pays. «Deuxièmement, la diversification ne peut réussir que si elle repose sur une amélioration de la qualité de la gouvernance économique, aussi bien dans les institutions et administrations économiques de l'Etat que dans les entreprises publiques et privées indiquera le chef de l'Etat. Troisièmement, la diversification exige une «lutte implacable contre toutes les formes de gestion et les pratiques bureaucratiques», soulignera Abdelaziz Bouteflika qui recommandera la nécessité d'oeuvrer davantage pour assainir et rendre plus attractif le climat des affaires. La bureaucratie est dans la ligne de mire du Président. Le réquisitoire est implacable. «Il est intolérable que les initiatives et les bonnes volontés, l'engagement citoyen et financier des entrepreneurs, soient contraints par des comportements bureaucratiques ou intéressés.» s'insurgera-t-il. «Dans le domaine de l'allègement administratif et réglementaire, nous avons certes accompli des progrès certains, dans le cadre du processus d'amélioration du climat d'affaires, enclenché depuis déjà quelques années.», fera-t-il remarquer. «Les résultats sont visibles dans plusieurs domaines de la vie du citoyen et de l'opérateur économique (état-civil, justice, registre du commerce, douanes...), mais nous devons encore davantage progresser sur cette voie», exigera le premier magistrat du pays. Autant d'objectifs à atteindre qui visent à orienter l'Algérie vers le développement d'ici 2030 à travers le modèle économique qu'elle s'est choisi. Une démarche adoptée qui vise à faire face aux contraintes de l'économie mondiale, à réduire ses vulnérabilités et à asseoir sa croissance sur une base «saine et durable», explique le président de la République qui s'est aussi exprimé sur l'inévitable question de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, secteur clé de l'économie nationale qui doit jouer le rôle de locomotive pour sa diversification. Cela «contribuera certainement au développement d'un partenariat gagnant-gagnant avec des entreprises étrangères dans ce secteur» fera observer le président de la République. Sur le plan continental Abdelaziz Bouteflika soulignera la participation «active» de l'Algérie aux négociations pour la mise en place d'une zone de libre-échange continentale africaine. Elle servira à libérer les potentialités, favoriser les échanges et contribuer ainsi à la transformation structurelle des pays du continent, fera remarquer le chef de l'Etat. Abdelaziz Bouteflika aura esquissé les contours de l'Algérie de demain...

Industrie : plus de 2.200 projets d'un coût de 1.000 mds DA inscrits en 2018 (APS)



Plus de 2.200 projets d'un coût de 1.000 milliards de dinars ont été inscrits dans le domaine de l'industrie, avec pour objectif, le développement de l'industrie algérienne, a affirmé samedi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

Intervenant lors d'un point de presse tenu à l'issue de son inauguration d'une unité "Novatis Technologie", spécialisée dans la fabrication de verre optique médicale, sise aux Eucalyptus et d'une autre unité industrielle de transformation de papier, "SARL EL HILLAL", implantée à Oued S'mar, M. Yousfi a indiqué que ces projets inscrits au cours de l'année écoulée, permettront d'assurer plus de 100.000 nouveaux d'emplois.

S'agissant des statistiques relatives à la croissance de l'industrie hors-hydrocarbures en Algérie, M. Yousfi a souligné que dans les mois à venir, un guide sera mis en place au profit des entreprises ayant une activité industrielle, lequel renfermera toutes les informations relatives à leurs activités, précisant que les entreprises publiques ont déposé leurs propres statistiques, tandis que pour les entreprises relevant du secteur privé, l'opération se fera d'une manière progressive, a-t-il enchaîné.

La Loi de finances 2019, "fait obligation" à toutes les entreprises, publiques ou privées, à l'effet de procéder au dépôt de leurs statistiques relatives à leurs activités, et ce, dans le but de protéger le produit algérien.

Après l'inauguration des deux unités suscitées, M. Yousfi s'est félicité de ces réalisations, d'autant que ces mêmes unités recourent aux technologies de pointe et aux machines modernes, utilisées par des cadres et techniciens "algériens".

D'après les gérants de l'unité "Novatis Technologie" qui est sise aux Eucalyptus, spécialisée dans la fabrication de verre optique et qui emploie 250 travailleurs, ambitionne de fabriquer, chaque année, 7 milliards de verre optique pour ensuite, s'orienter vers l'exportation.

Cette unité œuvrera à dispenser des formations à des cadres algériens dans l'utilisation des nouvelles technologies (Suisses), avec création de succursales pour la commercialisation de ce produit (verres optiques) de fabrication 100% algérienne, à travers les différentes wilayas du pays.

Pour ce qui est de la SARL EL HILLAL, spécialisée dans la transformation du papier, elle dispose de 6 unités dans le pays, dont celle de l'Oued Smar fraîchement inaugurée), elle est munie d'une capacité de production totale s'élevant à 120 millions de cahiers scolaires par an.

Depuis sa création en 1993, les gestionnaires de cette entreprise assurent qu'elle avait été en mesure de parvenir à l'autosuffisance, en se lançant dans l'exportation vers nombre de pays, tels que la Tunisie et le Maroc. SARL EL HILLAL signera plusieurs accords avec des pays africains, à l'image de Burkina Faso, le Mali et le Niger, en vue d'y exporter ses produits, annonce-t-on de même source.

Pour M. Yousfi, l'industrie algérienne progresse, jour après jour, grâce à la stabilité dont jouit le pays au double plan, politique et sécuritaire, ainsi qu'aux orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Concernant l'industrie du papier, M. Yousfi estime qu'"il est indispensable de réfléchir à comment assurer la disponibilité de cette matière première au profit de cette industrie, à travers l'exploitation de l'alfa qui était autrefois exploitée, pour la fabrication du papier, et ce, en vue d'éviter le recours à son importation".

Exportation d'électricité : «Un câble sous-marin vers l'Espagne à l'étude», selon Guitouni (El Watan)



Selon le ministre de l'Énergie, la consommation nationale d'électricité est concentrée sur quelques mois seulement, malgré un investissement important consenti par Sonelgaz autour de 2 milliards de dollars, ce qui laisse une marge importante pour l'export de l'énergie non consommée le reste de l'année. Selon le ministre, la courbe nationale de consommation d'énergie «est particulière avec un pic important, du 15 juin au 15 août, autour de 16 000 mégawatts – sur une capacité de 19 000 mégawatts – mais qui retombe le reste de l'année, laissant environ 9000 mégawatts que l'on peut exporter, en densifiant au préalable le réseau de transport».

Pour ce qui est de la rationalisation de la consommation de gaz, le ministre indique que la consommation actuelle tourne autour de 40 à 45 milliards de mètres cubes, dont 10 milliards de mètres cubes pour les ménages, 15 milliards de mètres cubes fournis par Sonatrach aux gros industriels – tels que les complexes textiles de Tosyali et le complexe sidérurgique d'El Hadjar – et 15 à 20 milliards de mètres cubes utilisés pour la production d'électricité.

Pour arriver à exporter le surplus d'électricité, «il faut d'abord économiser sur le gaz qu'utilise Sonelgaz pour produire de l'électricité en misant sur le cycle combiné – turbines à vapeur – qui pourrait permettre d'économiser 30 à 40% de la part de gaz utilisée pour la production d'électricité», indique Mustapha Guitouni. Ce dernier estime que c'est «une alternative qui nous permettrait de récupérer quelque 12 milliards de mètres cubes à injecter à l'export».

Dans un exposé sur l'évolution de la consommation de gaz ces dix dernières années et les projections à l'horizon 2028, une représentante de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) a indiqué que la consommation nationale de gaz a enregistré depuis dix ans une progression moyenne annuelle de 7,4% atteignant 45,1 milliards de mètres cubes en 2018. Elle a noté que la structure de la consommation a été modifiée lors de la dernière décennie, soulignant que «la distribution publique et la clientèle industrielle ont gagné respectivement 9 et 5 points». Pour ce qui est des prévisions de la demande nationale à l'horizon 2028, elles se situeraient, selon la CREG, aux alentours de 61 et 76 milliards de mètres cubes, soit en moyenne de 67 milliards de mètres cubes, et une croissance annuelle moyenne de 4,7%. Toujours selon l'exposé de la représentante de la CREG, «la demande des centrales électriques est appelée aussi à évoluer selon un scénario moyen autour 2,2%». Elle a souligné que «la mise en service de nouveaux moyens de production en cycles combinés permettrait d'améliorer le rendement des surfaces de production et ferait baisser ainsi la consommation de gaz entre 2019 et 2022».

Par ailleurs, l'exposé de la CREG indique que la distribution publique nécessitera 21 milliards de mètres cubes en 2028, soit 5,2% de croissance annuelle moyenne, alors que l'industrie atteindrait une consommation de 17 milliards de mètres cubes pour le scénario moyen, soit une croissance située entre 7 et 5%. Le cumul de la demande sur la période 2019-2028 atteindrait, selon la CREG, 560 milliards de mètres cubes, dont 92% seraient consommés par les centrales électriques, la distribution publique et l'industrie. La concrétisation de la politique d'efficacité énergétique du programme de développement des ENR prévus sur la période ferait gagner un cumul de gaz évalué à 15 milliards de mètres cubes avec près de 10 milliards de mètres cubes grâce aux énergies renouvelables (ENR) et 5 milliards de mètres cubes au programme d'efficacité énergétique.

Marché automobile : Youcef Yousfi exclut un retour aux importations (Reporters)

Le retour à l'importation de véhicules ne fait pas partie des plans du gouvernement, le marché local devra se contenter de ce que lui fournit l'assemblage intra muros, même si, d'un côté, la facture des importations de kit CKD-SKD ne cesse d'augmenter et que, de l'autre côté, les prix affichés de la voiture «made in Bladi» défient toute logique commerciale à travers des hausses de plusieurs dizaines de milliers de dinars par rapport à ceux des véhicules importés.

Cette démarche a été de nouveau rappelée et soutenue, jeudi, par le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, à l'APN. «L'installation des usines de montage de voitures en Algérie est un choix irréversible de l'Etat, qui est venu après l'interdiction des opérations d'importation qui drainaient des milliards de dollars des caisses de l'Etat», a, en effet, déclaré M. Yousfi, lors d'une séance de questions orales des députés à l'Assemblée populaire nationale. Pour défendre ce choix, le ministre a tenté de mettre en évidence les efforts de l'Algérie au profit d'un «tissu industriel» qui, a-t-

il indiqué, « se renforce jour après jour et s'oriente vers la création d'un climat propice au développement de la sous-traitance, pour parachever la première phase de l'industrie automobile, le montage et l'assemblage, avant de parvenir à une véritable industrie automobile». Sur le registre de la sous-traitance, le premier responsable du secteur dira que cette branche pourrait donner lieu à la création de centaines d'entreprises de sous-traitance locales qui généreront des emplois. M. Yousfi insistera sur l'indispensable développement de la sous-traitance sans laquelle l'industrie automobile ne saurait exister comme ultime phase après le montage et l'assemblage. A travers ces explications, le ministre s'inscrit dans la même logique de discours qu'il avait développé, il y a quelques semaines, considérant qu'une industrie automobile avait besoin de «20 ou 30 ans » pour s'installer en Algérie. En attendant, la sous-traitance locale trouve d'énormes difficultés à intégrer les chaînes de montage des usines opérationnelles en Algérie, même si les responsables concernés se plaisent à rappeler régulièrement qu'un cahier des charges a été élaboré dans cette perspective en fixant un ensemble d'obligations aux constructeurs en contrepartie des avantages accordés. Et cela a été réitéré par Youcef Yousfi. Ce dernier a de nouveau souligné, devant les députés, que «l'objectif de ce cahier des charges, contenu dans le décret exécutif N° 17-344 du 28 novembre 2017, est de pallier aux insuffisances enregistrées, c'est-à-dire la nécessité de passer par la phase montage et assemblage afin de parvenir à la fabrication de parties puis de pièces de rechange et, partant, à une véritable industrie automobile, a-t-il ajouté. Le cahier des charges prévoit un ensemble d'engagements relatifs à la nécessité d'atteindre un taux d'intégration minimum de 15% après la troisième année d'activité, et de 40% à 60% après la cinquième année, outre le respect par le constructeur-partenaire de vendre les collections destinées au montage au même prix que celui de sortie d'usine.

Rapport OGB 2018 : l'Algérie doit accélérer sa diversification économique (APS)



L'Algérie doit accélérer la diversification de son économie pour faire face à une conjoncture économique mondiale incertaine marquée notamment par l'instabilité du marché pétrolier, a souligné le cabinet de conseil Oxford Business Group (OBG) dans son dernier rapport annuel sur l'Algérie dévoilé mercredi soir à Alger.

"La volatilité des cours du pétrole observée en 2018 ainsi que la diminution des réserves de devises du pays rendent cette diversification d'autant plus incontournable pour garantir la stabilité de la croissance de l'économie nationale à moyen et long terme", note le rapport présenté en présence des

ministres de l'Industrie et des Mines, du Commerce et de la Communication, respectivement, Youcef Yousfi, Said Djellab et Djamel Kaouane.

Selon OBG, promouvoir les investissements privés et attirer davantage les investissements étrangers sont des actions "essentiels" pour permettre le développement de secteurs stratégiques où l'Algérie peut compter sur des avantages compétitifs tels que les produits pharmaceutiques, les matériaux de construction, l'agriculture et le tourisme.

Dans ce sens, le rapport a salué le positionnement de l'Algérie vers de nouveaux partenaires, notamment la Chine -dont l'Algérie a rejoint son "initiative de la ceinture de la Route de la soie"- et la Turquie, et qui pourrait permettre de compenser la stagnation des investissements réalisés par les Européens.

Toutefois, "la population jeune et le secteur énergétique renaissant augurent pour l'Algérie des perspectives positives après plusieurs années de stagnation économiques", relève le rapport.

Le rapport de ce cabinet britannique d'intelligence économique comprend des analyses globales sur les différents secteurs économiques permettant de "replacer l'Algérie dans un contexte mondial et de comparer leur évolution et leurs opportunités", selon ses auteurs.

Dans le secteur de l'Energie, le rapport a consacré un chapitre au groupe Sonatrach qui a lancé en 2018 sa stratégie SH 2030 soutenue d'un plan d'investissement de 55 milliards de dollars à l'horizon 2023.

"La nouvelle loi sur les hydrocarbures, prévue pour l'année 2019, doit permettre d'accompagner la transformation déjà enclenchée du secteur énergétique algérien et assurer la maximisation du potentiel national dans ce secteur", explique le document.

Concernant le secteur de l'Industrie et des mines, OBG estime que le mégaprojet de phosphates à l'Est du pays pour une valeur totale de 6 milliards de dollars représentait l'un des plus importants projets lancés ces dernières années en Algérie.

D'autres segments ont connu également le lancement de projets importants à l'instar de l'industrie pharmaceutique, le ciment -dont l'Algérie est devenu exportatrice- et l'agroalimentaire.

Quant au secteur financier, le rapport a mis en exergue "les nombreux développements enregistrés en 2018, notamment la nouvelle politique de la Banque d'Algérie, la mise en place du paiement électronique, l'inclusion financière et le potentiel des autres modes de financement dont la finance islamique, le leasing".

Par ailleurs, le secteur de l'agriculture a une nouvelle fois été le principal facteur de croissance du PIB hors-hydrocarbures en 2018, observe OBG. Commentant le rapport annuel sur l'Algérie d'OBG, M. Yousfi a affiché sa "satisfaction quant aux grands progrès réalisés dans certains secteurs", et qui ont été permis grâce à la stabilité du pays.

Toutefois, de nombreux défis restent à relever, ajoute le ministre citant en particulier la fluctuation des prix de pétrole et l'environnement géopolitique "de moins en moins prévisible". De son côté, M. Djellab a souligné que "nous sommes en Algérie totalement conscients que notre sort est dans la

diversification de nos activités économiques, de nos ressources mais aussi de nos partenaires".

"C'est par l'économie de la connaissance, l'innovation, l'excellence, et la croissance intensive que nous allons puiser de nos ressources et répondre aux défis économiques de demain", a-t-il indiqué.

Intervenant lors des débats ayant suivi la présentation du rapport, le représentant de la Banque mondiale (BM) en Algérie, Demba Da, a appelé à la libération des initiatives économiques en encourageant davantage l'entreprise, seul moyen pour générer des postes d'emplois stables.

La conférence a été également l'occasion de présenter la 2eme édition du "Baromètre des entreprises OBG", une enquête menée en 2018 auprès de 90 chefs d'entreprises afin d'évaluer la confiance de ces dirigeants quant à la situation économiques et les perspectives de développement aux cours de la prochaine année.

Les résultats de ce sondage, recueillis lors d'entretiens en tête à tête, montrent que 73% des chefs d'entreprises interrogés entendent positivement ou très positivement l'évolution des conditions du marché local aux cours des 12 prochains mois, contre 61% lors de la première édition de l'enquête.

La croissance économique a atteint 2,3% en 2018, loin des prévisions du gouvernement (TSA)

Le taux de croissance économique de l'Algérie s'est établi à 2,3% en 2018, a annoncé le ministre des Finances cité par l'agence Reuters ce jeudi. Le gouvernement prévoyait 4% de croissance en 2018. La croissance de 2018 représente toutefois une hausse par rapport à celle de l'année précédente, lorsqu'elle s'était établie à 1,4% en 2017.

Le croissance du secteur hors-hydrocarbures s'est pour sa part établie à 4% en 2018, contre 2,2% en 2017, précise le ministère. Les hydrocarbures (gaz et pétrole) ont représenté 60% du budget de l'Algérie, et 94% des revenus des exportations. Le prix du baril algérien s'est établi en moyenne à 72,43 dollars en 2018, en forte hausse par rapport à 2017 lorsqu'il s'était établi à 52,71 dollars.

Les dépenses de l'État ont quant à elles connu une hausse de 25% en 2018, un changement de tendance par rapport à l'année précédente lorsque les dépenses avaient baissé de 14% en 2017.

CNAC : prolongation de l'âge des bénéficiaires à 55 ans (APS)



La limite d'âge fixée pour bénéficier des facilitations et avantages du dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), sera prolongée et passera de 50 à 55 ans, a annoncé samedi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali.

"Il a été décidé de prolonger l'âge fixé pour bénéficier du dispositif de la CNAC à 55 ans au lieu de 50 ans. Une proposition d'amendement des textes réglementaires régissant ce dispositif a été approuvée récemment, en attendant la publication du décret présidentiel dans le Journal officiel", a précisé le ministre.

S'exprimant à l'ouverture de la rencontre nationale des Directeurs de wilayas des dispositifs ANSEJ et CNAC, il a indiqué que cette nouvelle mesure permettra aux personnes de cette tranche d'âge (55 ans) de "bénéficier" des facilités et des avantages octroyés par la caisse, en mettant à profit leurs "expériences et compétences professionnelles" dans leurs propres micro-entreprises.

Il a convié, à ce propos, les responsables locaux en charge de la mise en œuvre des deux dispositifs à "informer" les jeunes et les chômeurs sur les récents amendements inhérents au fonctionnement de ces derniers, ainsi qu'à "renforcer" la collaboration entre ces mécanismes en vue d'"unir leurs efforts" dans le sens d'une "utilisation rationnelle des moyens matériels et humains" mis à leur disposition.

En données chiffrées, le ministre a fait savoir que grâce au financement de 3.474 micro-entreprises en 2018, le dispositif de la CNAC a contribué à la création de 8.598 emplois directs, au lancement des projets, avec un taux de remboursement estimé à 62%.

Ces remboursements, s'est-il félicité, ont permis le financement de 40% des projets inscrits au titre de l'année écoulée, sachant que ceux relevant du secteur de l'agriculture sont passés de 3% en 2011 à 46.3% en 2017 puis à 51.8% en 2018, tandis que les activités liées à l'artisanat ont également connu une hausse, passant de 2.2% en 2011 à 21.2% en 2018. En revanche, le nombre de projets créés dans les services (dont les transports) a connu une baisse, passant de 87.5% en 2011 à 13.2% en 2017 puis à 9.8% en 2018, a-t-il poursuivi.

S'agissant des montants des crédits octroyés dans le cadre de la CNAC, M. Zemali a fait savoir que 82.37 % des projets créés depuis le lancement de la caisse ont été financés à hauteur de moins de 5 millions DA.

Par ailleurs, 25.4% des projets ont été dotés de prêts allant de 1 à 2 millions DA, 24.99% entre 2 et 3 millions DA alors que 3% de la totalité des projets seulement ont bénéficié de crédits de plus de 9 millions DA, a-t-il avancé.

ÉNÉFICIAIRES DÉFAILLANTS DES CRÉDITS ANSEJ ET CNAC : Zemali : "Il n'y aura pas de poursuites judiciaires" (L'Expression)



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Mourad Zemali a affirmé hier, le recouvrement des crédits des jeunes bénéficiaires a été appréciable en 2018, a affirmé le ministre.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Mourad Zemali a démenti, hier, le lancement de poursuites judiciaires par son département à l'encontre des jeunes bénéficiaires des crédits de l'Ansej et de la Cnac en raison de non-paiement de leurs dettes. «Je tiens à démentir toutes les rumeurs circulant à ce sujet», a affirmé Zemali en marge de la rencontre avec les directeurs de l'Ansej et de la Cnac. Avant d'ajouter «que bien au contraire, l'Etat s'est engagé afin d'aider ces jeunes-là dans le remboursement de leurs dettes. En plus des mesures portant rééchelonnement du calendrier de paiement des dettes, l'Etat a pris des mesures afin de revoir les pénalités de retard dans le paiement», dira-t-il. Le recouvrement des dettes des jeunes endettés a été, selon le ministre, quand même important en 2018. «Pas moins de 84% des crédits contractés auprès de l'Ansej ont été recouverts», fera savoir le ministre, précisant que ces crédits ont servi au financement de quelque 4000 projets en 2017. «Le recouvrement des dettes a été aussi appréciable en ce qui concerne les crédits contractés auprès de la Cnac. Environ 62% des crédits accordés aux jeunes dans ce cadre ont été recouverts au cours de l'année écoulée», a ajouté le ministre.

Le financement des projets s'est poursuivi, note par ailleurs le ministre, normalement en 2018. «Les crédits octroyés par les dispositifs Ansej et Cnac ont permis la création de 9009 petites entreprises dans les différents créneaux», a-t-il relevé, faisant remarquer que ces entreprises ont créé 22 450 postes d'emploi au cours de la même année. Les dispositifs de l'Ansej et de la Cnac ont pu créer depuis leur lancement 1 207 539 emplois directs grâce au financement de 532 451 microentreprises depuis. S'agissant de la nature des activités, le ministre a fait état du recul des services, passant de 86% de l'ensemble des projets financés en 2011 à 20% en 2017 puis à 17% en 2018.

Les projets se rapportant à l'agriculture, la pêche, les travaux publics et l'industrie ont enregistré une évolution, passant de 31% en 2011 à 67% en

2017 puis à 69% en 2018. Pour rappel, l'année 2018 a été mouvementée pour les jeunes bénéficiaires des crédits en question. De nombreux sit-in et marches ont été organisés à travers le territoire national. Les jeunes ont tenu notamment à dénoncer les pressions que les banques exerçaient sur eux. Ils ont dénoncé également le gel des projets et la concurrence déloyale avec des entreprises étatiques. «Cet état de fait prive les petites entreprises de décrocher des projets et du coup de rembourser leurs dettes», a-t-on expliqué.

L'effacement des dettes qu'ils ont réclamé a suscité des réactions différentes auprès des experts. Alors que certains ont appelé l'Etat à obtempérer, d'autres se sont opposés à l'idée. Répondant par ailleurs, au cours de point de presse qu'il a animé dans la matinée d'hier à l'Ecole supérieure des assurances d'Alger sur les rumeurs selon lesquelles le gouvernement envisage de revoir l'âge légal du départ à la retraite jusqu'à 62 ans et annuler le pourcentage pour les salariés ayant effectué 32 ans de travail, Mourad Zemali a précisé que les informations en question sont infondées. «Le gouvernement n'a aucune intention de revoir ces deux critères», a-t-il rétorqué.

La révision de ces deux critères ne sont pas la bonne solution pour les difficultés que connaît la Caisse nationale des retraites(CNR). «Les bonnes solutions consistent en la recherche de nouvelles ressources et dans la meilleure gestion. Le gouvernement en est conscient et il est en train de travailler dessus», a noté en outre Zémali. «L'équilibre financier de la CNR passe aussi par le paiement régulier des cotisations des travailleurs par les employeurs», a fait observer le conférencier. Il est à noter que la meilleure manière de remédier au déficit de la CNR, de l'avis des experts, est l'encouragement de l'emploi. Il faut qu'il y ait plus d'employés actifs que de retraités. La règle est de cinq employés actifs pour un retraité.

ANSEJ et CNAC : plus de 1.2 million d'emplois directs créés à fin 2018 (APS)

Pas moins de 1.207.539 emplois directs ont été créés grâce au financement de 532.451 micro-entreprises depuis le lancement des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), a indiqué samedi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali.

Le ministre, qui intervenait à l'ouverture de la rencontre nationale des Directeurs de wilayas des dispositifs ANSEJ et CNAC, a précisé que pour la seule année écoulée, 22.450 emplois directs ont été créés, au lancement des projets, grâce au financement de 9.009 micro-entreprises, dont 5.535 dans le cadre de l'ANSEJ ayant permis la création de 13.852 emplois.

Ceci, sachant que le financement de l'ensemble des projets de l'ANSEJ en 2017 (4.406) s'est effectué à travers les remboursements des crédits, alors qu'en 2018, les projets financés par ce moyen ont constitué 74 % de la totalité des micro-entreprises créées. Le remboursement des prêts accordés

dans le cadre de ce dispositif a été, quant à lui, de l'ordre de 84% en 2018, a-t-il ajouté.

S'agissant de la nature des activités, le ministre a fait état du "recul" des services, passant de 86 % de l'ensemble des projets financés en 2011 à 20% en 2017 puis à 17 % en 2018 et ce, dans le cadre de l'ANSEJ. En revanche, les projets se rapportant à l'agriculture, la pêche, les travaux publics et l'industrie ont enregistré une évolution, passant de 31 % en 2011 à 67 % en 2017 puis à 69 % en 2018.

Quant au profil des bénéficiaires des crédits en question, le ministre s'est réjoui que la part des diplômés du secteur de la formation professionnelle soit passée de 16 % en 2011 à 61 % en 2018, alors que celle des universitaires est passée de 7 % en 2011 à 36 % en 2018.

Abordant le volet inhérent au taux de financement, M. Zemali a affirmé que, pour l'ANSEJ, l'ensemble des projets financés à hauteur de 5 millions de DA a représenté 83 % du total des projets, dont 10 % avec un montant inférieur à 1 million DA, 26% avec des montants compris entre 1 et 2 millions DA, 46 % financés entre 2 et 5 millions DA et 17 % financés entre 5 et 10 millions DA.

Pas de "poursuites judiciaires" contre les bénéficiaires Tout en réaffirmant que "la majorité des jeunes bénéficiaires de crédits ont déjà remboursé ou sont en train de le faire et, pour certains par anticipation", M. Zemali a, par ailleurs, tenu à "démentir les rumeurs" faisant état de "poursuites judiciaires" à l'encontre de ceux qui n'ont pu rembourser leurs prêts, dans les délais réglementaires, notant que les services de son département ministériel œuvrent "en concertation avec les responsables des banques à aider les jeunes à trouver des solutions pratiques à leurs difficultés".

Le ministre a réitéré "la disponibilité" des pouvoirs publics à "accompagner" les jeunes à travers des dispositions "qui ne contredisent pas la logique économique" sur laquelle se basent ces dispositifs, citant le "rééchelonnement" du délai de remboursement ainsi que la "révision" des pénalités de retard et des taux bancaires.

Dans ce sens, il a convié les concernés à se rapprocher des services de l'ANSEJ et de la CNAC afin de pouvoir "relancer" leurs activités, considérant, toutefois, que le "plus important acquis" réalisé grâce à ces dispositifs a été d'inculquer aux jeunes "l'esprit d'initiative, d'entrepreneuriat et d'audace". S'adressant aux responsables locaux en charge de la mise en œuvre de ces deux dispositifs, il les a convié à encourager l'emploi des jeunes et la création de micro-entreprises, tout en prenant en considération "les moyens économiques ainsi que les besoins" de leurs wilayas respectives.

LE COMPLEXE D'EL HADJAR SUBMERGÉ PAR LES EAUX : Une cellule de crise pour gérer la situation (L'Expression)



Les responsables du groupe Sider suivent l'évolution de la situation au complexe.

Les intempéries n'ont pas épargné le géant de l'acier, le complexe sidérurgique d'El Hadjar en l'occurrence, dont l'activité de toutes les unités a été «suspendue temporairement». Les activités du complexe Sider El Hadjar ont été «suspendues temporairement» l'arrêt a été décidé hier, en raison de l'inondation du haut fourneau, les aciéries et d'autres installations provoquées par les crues du oued Seybouse, apprend-on de source interne à la direction du complexe. Celle-ci, convient-il de signaler, est restée injoignable, en dépit des moult tentatives d'entrer en contact avec un quelconque responsable. Selon la même source, les infiltrations ont été remarquées dans la nuit du jeudi, dans certaines unités où, les aciéries et les installations électriques ont été submergées, à hauteur de 5 mètres, atteignant inévitablement les zones inférieures du haut fourneau, nous précise-t-on. Les inondations ont été provoquées par le débordement de l'oued Barkouka. Dépêchés sur les lieux, les éléments de la Protection civile ont opéré le pompage des unités du complexe en plein débordement de ce cours d'eau Barkouka, situé à proximité du complexe d'El Hadjar. L'opération de pompage d'eau au niveau des différentes unités du complexe s'est poursuivi durant toute la nuit du vendredi, en présence des équipes techniques du complexe El Hadjar, nous précise la même source. Selon cette dernière, pendant que la direction générale du groupe Imettal, suit de très près l'évolution de la situation au sein du complexe, une cellule de crise a été aussitôt mise en place, pour la gestion de la situation; surtout que l'activité du complexe va être perturbée pendant plusieurs semaines. Par ailleurs, il est à rappeler que le complexe d'El Hadjar, n'est pas à sa première inondation. Il avait déjà été exposé à des situations similaires en 2001 et 2011. la rivière qui traverse l'entreprise Sider El-Hadjar, n'a jamais subi de curage et d'assainissement, à l'origine de ce débordement et la submersion des unités de production, le haut fourneau entre autres. Une situation nécessitant l'inévitable mise en veilleuse du haut fourneau. Quant à sa réactivation, elle est appelée à durer dans le temps, probablement un mois ou plus.

L'Alfa : l'Algérie veut booster sa production (Algérie Eco)



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Yousef Yousfi, a annoncé aujourd'hui »hui que l'Algérie prévoit d'investir davantage dans l'industrie de la plante de l'Alfa afin de développer l'industrie du papier localement. Lors de l'inauguration de l'unité de production et de transformation du papier d'Al Hilal dans la capitale, Yousfi a déclaré que l'Algérie était un puissant producteur de la matière première Alfa nécessaire pour la production du papier, de ce fait, il fallait intensifier les efforts pour augmenter le niveau de production et d'exploitation.

« Nous pouvons exporter le produit et nous sommes fiers que ce soient des cadres algériens qui gèrent les machines industriels dans cet usine, espérant qu'avec le temps, nous augmenterons le niveau des technologies de fabrication du papier en Algérie » a souligné le ministre de l'industrie.

Inauguration d'une usine de production de verre de lunettes

Dans sa sortie de travail, qu'il a conduit dans la capitale, Yousfi a souligné lors de son inauguration de l'usine des verres de lunettes « Novatis » que le plan de développement des industries locales visait également à limiter l'importation de la matière première utilisée dans la fabrication du verre, en produisant au lieu de l'importer de l'étranger, malgré la difficulté de la mission.

Il a également salué les résultats obtenus par l'Algérie dans le domaine de l'industrie au cours de l'année 2018, qui ont révélé l'achèvement de l'équivalent de 2 200 projets d'investissement pour 1000 milliard de dinars, ce qui a contribué à la création de 100 000 postes.

Kamel Moula à Algeriepatriotique : «2019 sera l'année de l'export pour Venus» (Algérie Patriotique)



Algeriepatriotique : Les produits des laboratoires Venus que vous dirigez sont de plus en plus prisés par le consommateur algérien en dépit de la présence sur le marché de produits de marques étrangères. A quoi attribuez-vous ce succès ?

Kamel Moula : C'est le fruit de 40 ans de travail. C'est aussi grâce à une équipe compétente et performante qui est toujours à la recherche d'innovation. Venus utilise les meilleures molécules et matières premières qui sont en vogue dans le monde occidental ainsi que les dernières technologies pour pouvoir offrir un produit de qualité au consommateur algérien.

Notre équipe travaille d'arrache-pied pour offrir des produits de qualité avec des standards internationaux. Les produits Venus détiennent les mêmes compositions que les produits des grandes marques et à des prix très compétitifs. Loin de moi l'idée de faire preuve de gloriole, mais les produits Venus sont parfois meilleurs que les produits européens, parce que nos produits sont adaptés en fonction de plusieurs facteurs, tels que le climat, la peau et les cheveux du client algérien. Contrairement au produit étranger qui est distribué partout sans égard à ce genre de facteurs.

Peut-on connaître la part de marché de Venus en Algérie ?

Nous sommes à près de 33% de parts de marché. Dans le monde entier, les leaders du secteur cosmétique sont toutes des multinationales, sauf en Algérie. C'est le seul pays où le leader des cosmétiques est un produit fabriqué localement. Nous devons cette réussite à la vision de mon père, Mourad Moula, fondateur de l'entreprise et qui investissait sur le long terme. Il n'y a pas si longtemps, notre personnel était formé à l'étranger. Ce handicap freinait l'évolution de l'entreprise. Nous avons, avec le partenaire universitaire, réussi à mettre en place une formation qui n'existait pas, à savoir ingénieur chimiste option cosmétologie. Nous avons associé nos partenaires étrangers à ce projet. Ce rapprochement entre opérateurs et université a permis de généraliser le concept dans différents secteurs économiques.

Aujourd'hui, je peux dire que notre personnel de recherche est formé ici en Algérie, composé exclusivement d'Algériens, lesquels sont au même niveau, voire à un niveau supérieur à celui de leurs homologues étrangers.

Concrètement, pensez-vous pouvoir satisfaire les besoins du marché local à terme ?

Il est impossible pour n'importe qui de prétendre avoir 100% de parts de marché. Il ne faut pas oublier que la population continue d'augmenter. Cela veut dire que le marché lui-même est en train de grandir. Même si nous restons à 33%, nos chiffres continueront de croître. Cela dit, nous réfléchissons à élargir notre gamme de produits. Nous sommes en train de penser à explorer d'autres niches.

Vers quels pays vos produits sont-ils exportés ?

Nous avons commencé l'exportation de nos produits il y a peu de temps. Je ne suis pas encore satisfait des résultats mais le volume des exportations continue de croître. La taille de l'entreprise le permet et le fait de penser à exporter est une chose tout à fait naturelle. Nous exportons vers plusieurs pays africains, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Mauritanie, la Tunisie et dernièrement le Gabon.

Il y a une réelle demande de nos produits à l'étranger. Chose qui nous a fait réfléchir pour y installer notre marque, c'est-à-dire faire exactement le travail de recherche qui a été fait pour le client algérien : créer des produits qui répondent aux besoins des populations de ces pays-là, à des prix compétitifs.

Rencontrez-vous des obstacles ?

Oui, malheureusement. L'année 2019 a été décrétée année de l'export par notre gouvernement. Cela nous encourage à nous lancer dans l'exportation vu qu'il y a une réelle volonté d'accompagner les opérateurs algériens à l'international. Cependant, pour être concurrentiel dans les pays africains, il faut qu'il y ait, au préalable, des accords bilatéraux entre l'Algérie et ces pays. Sans cela, l'opérateur algérien est condamné à payer des sommes très élevées en termes de droits de douane par rapport à nos concurrents. Même si nous sommes compétitifs au départ, nous ne pourrions pas nous maintenir.

Notre diplomatie doit entrer en jeu. L'Algérie a soutenu plusieurs pays africains pour leur indépendance. Elle a effacé les dettes de plusieurs d'entre eux, je pense qu'aujourd'hui, il faut qu'il y ait un retour. Nous avons laissé notre place en Afrique vide pendant longtemps. En revenant, nous n'allons pas trouver le marché tel quel. Le marché africain, contrairement à ce que certains pensent, n'est pas un marché vierge. C'est un marché compliqué, marqué par une concurrence très rude. Notre gouvernement a très bien compris l'importance de l'exportation. Il faudra donc accélérer les accords bilatéraux pour que nous puissions exporter en toute confiance.

Un autre problème sérieux que nous rencontrons lors de nos exportations vers l'Afrique, c'est celui du canal bancaire. Nous n'avons pas de représentation bancaire sur le marché africain. Toutes nos finances passent par des banques intermédiaires, ce qui génère énormément de retard, chose qui agit négativement sur notre avenir en tant qu'exportateurs. Autre souci : la communication. Pour vendre des produits, il faut communiquer. Nos concurrents disposent de moyens colossaux en termes de

communication alors que notre système réglementaire nous interdit de communiquer ou de faire de la publicité pour nos produits. Est-ce possible de vendre sans communiquer ? Impossible ! La communication est très importante, et cela reste un frein sérieux pour nous. Lors de nos réunions avec le gouvernement, nous avons abordé ces problèmes et d'autres et nous espérons que nos doléances feront bouger les choses.

Le gouvernement justifie les restrictions à l'importation en considérant qu'elles sont un «puissant moteur» pour relancer la production nationale. Quelle est votre opinion ?

Il n'y a pas longtemps, il était plus facile d'importer que de produire. Plus facile d'importer des produits finis que des intrants. Si cette crise va nous permettre de changer complètement notre mode de vision et notre économie, alors je considère que c'est une aubaine. L'interdiction totale des produits finis peut être un handicap dans la mesure où nous avons besoin de cette concurrence. Cette dernière nous a toujours poussés vers la perfection. C'est elle qui nous fait avancer.

Quel est le taux d'intégration de Venus ?

Le taux d'intégration de Venus est assez important. Il est de près de 50%. Ce taux était inférieur il y a peu de temps car les emballages étaient importés. Nos investissements nous ont permis de nous auto-suffire en emballage. Pour la matière première, une grande partie est produite localement, chez l'entreprise algérienne NIP. Pour ce qui est des intrants, nous les achetons auprès des leaders internationaux. De nouvelles entreprises algériennes ont investi dans la transformation, ce qui nécessite l'importation d'intrants. Aujourd'hui, nous recommandons d'aller vers la production de ces derniers. Cela devrait être parmi nos priorités majeures en intégrant dans cette chaîne de réflexion les opérateurs privés. Concernant le secteur de l'énergie, par exemple, qui a toujours été géré par l'Etat, nous demandons à ce dernier de nous associer et de l'accompagner dans ses projets énergétiques. Nous souhaitons que le gouvernement nous associe davantage pour garantir une autosuffisance dans plusieurs secteurs d'activité.

L'entreprise Venus a-t-elle introduit son capital en Bourse ?

Pour l'instant, la Bourse n'est pas une de nos priorités. Nos priorités aujourd'hui sont de faire évoluer l'entreprise localement et sur le marché international et d'aller vers d'autres investissements dans le même secteur d'activité.

Vous êtes président du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI). Quel est le rôle de cet organisme ? Pouvez-vous nous citer quelques actions entreprises par ce club ?

C'est un patronat qui existe depuis 20 ans. J'en suis le quatrième président. Le CEIMI est fédérateur. Il est là pour accompagner des chefs d'entreprises et partager les expériences des uns et des autres, les aider et prendre en

charge leurs préoccupations et les porter aux autorités du pays et vice-versa, le CEIMI transmet aussi les messages du gouvernement.

Aujourd'hui, nous ne pouvons parler d'économie, ni d'entreprise forte si nous n'avons pas une main-d'œuvre qualifiée. Et c'est notre point fort au CEIMI car nous accompagnons les entreprises dans la formation. Nous nous considérons complémentaires des autres organisations patronales mais jamais en compétition.

Le CEIMI a créé plusieurs formations diplômantes, que ce soit au niveau de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle. Dans l'enseignement supérieur, nous en sommes à plus de dix licences professionnelles créées. Au niveau de la formation professionnelle, notre dernier-né est l'école de plasturgie. Nous avons donné près de vingt millions de dinars en équipements pour cette école.

Un pays producteur de pétrole doit produire sa propre matière première. C'est un créneau que nous devons développer. Cette école va permettre à beaucoup d'entreprises nationales de recruter une main-d'œuvre qualifiée. Cela servira également dans l'industrie automobile. Cette école permettra l'émergence d'une sous-traitance en plasturgie. La section meunière au niveau du CEIMI a aidé l'Institut des sciences et technologies appliquées dédiées au secteur de l'agroalimentaire (ISTA) à mettre à jour son matériel. Pour ce qui est du blé, le CEIMI représente plus de 30% du marché. Les recommandations de notre organisation sont pertinentes parce que nous cernons le problème par secteur d'activité.

Le CEIMI a participé aux réunions entre les organisations patronales et les ministères du Commerce et de l'Industrie pour la révision du dispositif d'encadrement des importations. Qu'en est-il ?

Le dossier est toujours au niveau du ministère. Nous avons participé à ces réunions et émis des propositions pour chaque secteur économique. Et, sincèrement, je me sens rassuré car c'est le ministère qui a sollicité notre participation. La liste est pratiquement arrêtée. Nous attendons sa publication. Certains produits vont être importés mais avec des droits de douane additionnels. Il y a des barrières tarifaires et non tarifaires à mettre en place. Les produits doivent être de qualité et répondre aux standards internationaux car, pendant longtemps, l'Algérie était considérée comme un «marché poubelle».

Dans la conjoncture actuelle, comment qualifiez-vous le partenariat entre le gouvernement et le patronat pour faire face à la crise économique ?

Les mentalités ont beaucoup évolué. Nous sommes fiers d'arriver à ce stade de discussions. Il n'y a pas si longtemps, chacun était dans son coin. Aujourd'hui, nous accompagnons nos ministres à l'étranger, nous sommes sollicités et écoutés. C'est un acquis qu'il faudra préserver car cela nous permettra de faire des pas géants. Nous sommes arrivés au point où il n'y a plus de distinction entre une entreprise publique et une autre privée. Les mœurs vont changer car, au final, nous avons le même objectif : le développement économique et sociétal de l'Algérie.

Le climat des affaires en Algérie s'est-il amélioré ?

Bien sûr, et il faut le signaler. Les gens qui ne font que critiquer ne ramènent pas de solutions. Il y a des lacunes, certes, mais il faut se donner le temps. Il faut juste se rappeler combien nous galérons, il n'y a pas si longtemps, pour récupérer un simple extrait de naissance, un registre de commerce, etc. Nous ne sommes pas arrivés à la perfection mais ce rapprochement entre l'Etat et les opérateurs nationaux a pour objectif d'avancer vite.

Quels sont vos projets à court terme ?

C'est un peu comme le message du gouvernement que nous avons pris à cœur qui est celui d'exporter. Cela fait longtemps que nous voulions passer à la vitesse supérieure et avec les visites effectuées en compagnie du ministre du Commerce ainsi que cette volonté affichée d'accompagner les entreprises nationales à l'export, nous nous sentons encouragés et épaulés. De ce fait, l'année 2019 sera l'année de l'export pour Venus.

Banque/bourse/Assurance

Commerce

Droit additionnel provisoire de sauvegarde : 1.100 produits seraient concernés (El Moudjahid)



D.R

La liste des marchandises devant être soumises au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), une taxe qui sera imposée sur les opérations d'importation de produits finis, destinés à la consommation, inclurait 1.100 produits, selon certaines sources.

Institué par le gouvernement par mesure de sauvegarde de la production nationale et dans le souci de maîtrise des importations, le DAPS est formalisé dans le cadre de la loi de finances complémentaire de 2018, et concerne les opérations à l'importation suivant un taux allant de 30 à 200%, percevable en plus des droits de douanes. Un mécanisme censé contribuer à réguler le commerce extérieur du pays au lieu d'interdictions. L'article 2 de la LFC 2018 stipule que «le champ d'application des règles d'assiette, de liquidation, de collecte et du contentieux en vigueur en matière des droits douaniers est élargi au droit additionnel provisoire de sauvegarde», et que «La liste des marchandises soumises à ce droit et les

taux y correspondants sont fixés périodiquement par voie réglementaire». Aussi, aucune exonération ne peut être appliquée en ce qui concerne ce droit.

Cette démarche, décidée par les pouvoirs publics dans un contexte financier difficile et qui fait suite à de précédentes initiatives prises dans le cadre de la politique de rationalisation des importations, devra ainsi libérer les importations, mais uniquement pour certaines catégories de produits, à savoir ceux actuellement concernés par des mesures de restriction, et avec conditions, selon les précisions de responsables du département du commerce. Ainsi, les importateurs des marchandises listées devront s'acquitter de taxes douanières, situées à des taux variant entre 30 et 200% en sus des droits de douane. En taxant fortement certains produits finis destinés à la consommation, actuellement interdits d'importation, le gouvernement entend réduire le volume du déficit commercial et à protéger aussi la production nationale. Le ministre du Commerce a affirmé, à ce propos que «la mise en œuvre de ces mesures est nécessaire pour la concrétisation d'un programme de réforme visant, d'une part, le rééquilibrage à court terme de la balance commerciale, et d'autre part, la relance de la production nationale». Pour rappel, les modalités d'élaboration et de fixation de la liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde ainsi que les taux correspondants, ont été déterminés par décret exécutif publié au Journal officiel n° 57. La liste des marchandises concernées a été arrêtée par un «comité» interministériel présidé par le représentant du Premier ministre, et composé de représentants des finances (Impôts et Douanes), de l'industrie, et de l'agriculture, ainsi que du représentant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

COMMERCE DE TROC : Quelle réglementation ? (L'Expression)

Le ministère du Commerce va réviser la réglementation régissant le commerce de troc, afin de conférer plus d'efficacité et de rendement à l'économie nationale, dicit le ministre du Commerce, Saïd Djellab. Le ministre l'a annoncé jeudi devant l'APN. Il a ainsi affirmé que cette révision passera par la modification de l'arrêté interministériel et l'introduction de nouveaux articles relatifs au commerce de troc. Cet amendement, a-t-il assuré, permettra d'instaurer un équilibre aux échanges commerciaux relatifs au troc afin de les rendre plus rentables. Le ministre a fait savoir qu'il a été procédé à la création d'un groupe de travail comprenant plusieurs ministères dont celui de l'Intérieur, l'Agriculture, le Tourisme, ainsi que les douanes et la Banque d'Algérie. Djellab a souligné la prise en charge des préoccupations des habitants du Sud, des régions frontalières et des autorités locales, ainsi que la réactivation du commerce de troc dans ces zones. La révision de la liste des produits relatifs au troc, les entrées et sorties du territoire à travers les frontières, l'introduction de la Mauritanie dans la liste des pays limitrophes concernés par ce commerce, en plus du Niger et du Mali, suite à l'ouverture du poste frontalier avec la Mauritanie, sont autant de points évoqués par Djellab.

Le ministre a également évoqué un nouvel amendement de la loi régissant le déroulement des grandes manifestations économiques à l'image du «Assihar» et de «El Mouggar» en faisant savoir aussi que sont examinées les méthodes permettant un encadrement dans les opérations d'octroi de registres du commerce pour la vente en gros dans les régions frontalières, afin de promouvoir le commerce de troc, dont les exportations hors hydrocarbures vers les pays limitrophes. Il a révélé, par ailleurs, que son secteur va organiser le séminaire du «Assihar» lequel est prévu pour le début du mois de mars prochain à Tamanrasset avec des opérateurs économiques algériens venus du Sud et des opérateurs nigériens et maliens.

A une question sur les résultats des analyses de laboratoires sur le complément alimentaire turque «RHB» (rahmat rabi), non révélés par le ministère du Commerce, Djellab a expliqué que les compléments alimentaires ne requièrent «aucune autorisation pour leur fabrication, importation ou commercialisation». Il a rappelé que le ministère de la Santé avait classé ce produit comme «complément alimentaire» et non un «médicament pour diabétiques», indiquant que son département avait retiré, temporairement, ce produit de la chaîne de consommation pendant l'enquête. Les résultats des analyses ayant révélé qu'il était non conforme à la loi en vigueur sur le plan procédural, cette affaire a été présentée devant le Conseil d'Etat qui n'a toujours pas tranché. A une autre question sur l'éventuel transfert du registre du commerce d'une personne physique à une personne morale, le ministre a expliqué que le Code de commerce algérien distinguait entre ces deux types, étant complètement indépendants l'un de l'autre.

Exportation des fruits et légumes : Le CAFLEX attend toujours l'ouverture du couloir vert (Algérie Maintenant)

La machine de l'exportation des produits agricoles semble être mise en branle, mais elle est toujours loin d'atteindre une vitesse de croisière. Jusque là, l'Algérie n'a exporté que pour 54 millions de dollars. Pourtant, souligne Toufik Hadkeheil, président du Cluster Algérien des fruits et légumes à l'export, le pays dispose d'un potentiel important qu'elle peut faire valoir sur le marché mondial.

S'exprimant, ce jeudi, dans l'émission l'invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, M. Hadkeheil a plaidé en faveur d'une stratégie globale pour l'encouragement des exportations des produits agricoles.

Selon lui, une stratégie efficiente exige, au préalable, la régularité et la continuité dans l'alimentation du marché mondial en fruits et légumes. Donc, insiste-t-il, le pays ne doit plus se contenter d'exporter les excédents du marché local pour s'asseoir à la table des grands exportateurs, mais plutôt réserver des concessions et des terres dont la production sera destinée spécialement pour l'exportation.

«L'exportation est parallèle avec le marché local mais les deux n'ont strictement rien à voir l'un avec l'autre. Les normes du marché local sont ce qu'elles sont et les normes du marché international sont ce qu'elles sont», affirme-t-il.

Industrialiser l'agriculture et adapter le commerce extérieur

L'invité de la Chaine 3 qui s'est montré optimiste n'a pas cessé, toutefois, de répéter que «Rome ne s'est pas faite en un jour». Selon lui, une stratégie d'exportation nécessite un travail en amont et un effort global sur plusieurs années.

Entre autres impératifs pour l'essor de l'exportation des fruits et légumes, l'invité de la Chaine 3 insiste particulièrement sur la modernisation et l'industrialisation de l'agriculture nationale. Il faut en finir avec les pratiques artisanales et opter pour l'exploitation des terres d'une «manière plus industrielle», recommande-t-il.

Pour étayer ses propos, le président du Cluster Algérien des fruits et légumes à l'export compare le rendement en Espagne qui (pour l'exemple de la tomate) de 400 tonnes à l'hectare alors que chez nous il ne dépasse pas les 40 tonnes à l'hectare.

L'adaptation du commerce extérieur est une autre condition pour réussir le pari de l'exportation. Dans ce sillage, M. Hadkeheil réitère l'appel de son Cluster à l'ouverture d'un couloir vert pour les fruits et légumes. «Sur le plan théorique, le couloir vert existe, mais pratiquement, il n'y a que la datte qui en bénéficie», regrette-t-il.

Coopération

4E SESSION DU DIALOGUE STRATÉGIQUE ALGÉRO-AMÉRICAIN : Messahel demain à Washington (L'Expression)



Le ministre des AE chez l'Oncle Sam

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, coprésidera avec le secrétaire d'Etat américain, Michael Pompeo, la 4e session du Dialogue stratégique algéro-américain.

Les relations algéro-américaines gagnent en intensité. Avoir comme partenaire la locomotive de l'économie mondiale au moment où l'Algérie a entrepris la diversification de sa sienne, représente un gage pour l'avenir. C'est donc dans cette optique que le patron de la diplomatie nationale se rendra au pays de l'Oncle Sam, accompagné d'une imposante délégation. «Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, effectuera les 28 et 29 janvier 2019, une visite de travail aux Etats-Unis d'Amérique, à la tête d'une importante délégation multisectorielle, où il coprésidera à Washington, avec le secrétaire d'Etat américain, Michael Pompeo, la 4e session du Dialogue stratégique algéro-américain», a indiqué hier son département dans un communiqué. Que se diront les deux hommes? «Les

discussions porteront sur les différents dossiers de la coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que les perspectives de son développement. Les deux ministres aborderont, également, les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a précisé la même source qui a indiqué que lors de son séjour à Washington, le ministre des Affaires étrangères aura des entretiens avec des membres du Congrès américain. Abdelkader Messahel fera aussi une présentation au Centre pour les études stratégiques et internationales (Csis) sur la lutte contre le terrorisme et la Réconciliation nationale avant de rencontrer des représentants de la communauté nationale établie aux Etats-Unis d'Amérique. Le Dialogue stratégique algéro-américain «reflète l'excellence des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis et traduit la volonté commune des deux pays d'oeuvrer à leur renforcement et diversification», a souligné le MAE. La visite du chef de la diplomatie algérienne a été précédée par celle effectuée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi du 13 au 18 janvier, pour présenter les différents programmes de développement agricole initiés par le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans le cadre du Plan national de développement agricole (Pnda). Abdelkader Bouazghi s'était entretenu, par ailleurs, avec la secrétaire du département de l'Alimentation et de l'Agriculture de Californie, Karen Ross, sur les moyens de raffermir davantage la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture.

FIN DE LA VISITE DU MAE RUSSE EN ALGÉRIE Alger attend «plus» de Moscou (Le Soir d'Algérie)



Serguei Lavrov a quitté Alger en laissant une note d'espoir derrière lui : Moscou est, semble-t-il, prête à apporter ce «plus» réclamé par le pays en matière de partenariat économique confirmant la volonté russe de maintenir au plus haut degré les «relations d'excellence» entre les deux Etats. Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Ces «relations d'excellence», l'Algérie veut cependant les transformer en objectifs concrets devant avant tout prendre l'aspect d'investissements diversifiés. Les échanges multiples existants depuis plusieurs années (en matière économique s'entend) n'ont jamais satisfait les autorités du pays et le Président Bouteflika particulièrement puisque ce dernier a jugé nécessaire de crever l'abcès lors de la visite d'Etat qu'il avait menée peu de temps après son accession au pouvoir. «Ni vous ni moi ne sommes satisfaits des échanges, il faut trouver pourquoi», assénait-il lors du déroulement d'entretiens à de hauts niveaux. D'un

commun accord, les deux Etats mettent en place un mécanisme définissant les grands axes devant mener au partenariat stratégique. Affairé au redéploiement diplomatique de son pays, Vladimir Poutine se rend à Alger où il annonce l'effacement de la dette algérienne. De manière concrète, les promesses se traduisent rapidement par une intensification des relations bilatérales et d'échanges de tous genres en passant par un partenariat particulièrement remarqué sur le plan militaire. L'essor économique recherché patine selon l'Algérie qui continue à en demander davantage. A l'issue de son déplacement, mercredi et jeudi dernier, dans le pays, le ministre russe des Affaires étrangères a fait une nouvelle promesse. Après s'être félicité «du niveau de coopération» entre les deux Etats, il a affirmé que la «prochaine session de la commission mixte économique algéro-russe» arrêtée pour les 29 et 30 janvier prochains «sera l'occasion d'examiner les possibilités offertes aux deux pays pour renforcer davantage les relations bilatérales notamment sur le plan économique». Il a également souligné «l'importance de coordonner les efforts et actions dans le domaine de l'énergie y compris au sein du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG). Serguei Lavrov ajoute alors que ses entretiens avec son homologue algérien ont été «l'occasion d'examiner de nouvelles décisions pouvant contribuer à améliorer les échanges commerciaux». «Ils ont déjà dépassé 4,5 mds de dollars (...) beaucoup d'entreprises russes travaillent déjà en Algérie, et d'autres souhaitent les rejoindre, nous nous sommes mis d'accord pour appuyer les contacts directs entre les milieux d'affaires», précisait-il encore. Egalement reçu par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, Lavrov et ses interlocuteurs ont naturellement passé en revue tous les dossiers sensibles en cours, la situation au Mali, en Libye plus particulièrement, et au Sahel où les Américains ont renforcé leur présence dans le cadre de la lutte antiterroriste qui s'y mène. Dans le communiqué rendu public mardi par le MAE algérien, les discussions prévues sur le dossier libyen ont été particulièrement soulignées. Les deux parties restent attachées à un règlement politique et interne de la crise. Sur le sujet, la Russie ne cache pas son penchant pour le général Haftar, alors que l'Algérie entretient des liens plus approfondis avec Faiez Esserraj, son rival reconnu par la communauté internationale. Cette divergence n'entrave en rien la vision globale des deux pays sur les questions fondamentales liées à la crise libyenne, car aujourd'hui rien ne semble pouvoir ébranler l'Alliance Alger-Moscou. En conférence de presse, Lavrov s'est même dit prêt à discuter avec ses «amis algériens» d'une possibilité de suppression des visas pour les citoyens ordinaires.

Pétrochimie : plusieurs projets de partenariat en cours de négociations (APS)



Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a déclaré, jeudi à Oran, que plusieurs projets de partenariat en perspective dans le cadre du développement de la pétrochimie "sont en cours de négociations."

S'exprimant devant la presse en marge de sa visite à Oran, le ministre a souligné que "plusieurs projets dans la pétrochimie seront lancés dans le cadre du partenariat pour lesquels nous sommes en cours de négociations", affirmant par la même occasion, le recours de l'Algérie au choix du développement de la pétrochimie au lieu de l'exportation de son gaz à l'état brut.

Par ailleurs, Mustapha Guitouni a indiqué que l'exportation du gaz butane vers la Tunisie est en "nette augmentation", soulignant que "l'exportation de l'électricité est aussi une réalité".

L'Algérie, a-t-il dit dans ce contexte, "est en train de se préparer à l'exportation de l'électricité", a affirmé le ministre, sans fixer de délais pour cette opération, relevant que "des discussions sont en cours avec de potentiels clients".

En outre, et en réponse aux questions de journalistes, évoquant le rôle de l'Algérie dans l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Mustapha Guitouni a tenu à rappeler que "notre pays est l'un des fondateurs de cette organisation".

"Notre apport à l'OPEP est important et ce, notamment, grâce à l'initiative du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika en 2016. Une action marquée par un succès au profit des pays OPEP lorsqu'on a connu un choc pétrolier", a-t-il affirmé, avant d'ajouter : "l'Algérie est également favorable pour que d'autres pays puissent rejoindre l'OPEP".

Production « Made in Bladi » : Huawei lance son premier Smartphone assemblé en Algérie (El Moudjahid)

Huawei a procédé, hier, au lancement officiel de son premier Smartphone «Y 7 prime», assemblé en Algérie à l'usine d'Oued Smar, la première autorisée en Afrique, fruit d'une collaboration avec le partenaire AFGOTECH. Une prouesse qui s'inscrit en droite ligne avec les «directives et orientations du gouvernement de booster la production nationale», explique, lors d'une conférence de presse dédiée au lancement de ce nouveau produit, Amine Harzelli, directeur commercial et des ventes. Il annonce le retour offensif de Huawei en Algérie qui, rappelons-le, détenait 16% des parts de marchés. Sur le plan international, le groupe cumule des succès dont certains évitent le déjà-vu : un chiffre d'affaires de 10 milliards

d'euros, 4e rang mondial en matière d'investissement dans la recherche et le développement... et un meilleur taux de retour des ventes au monde (0,5%).

A propos du nouveau produit, disponible en deux couleurs (bleu et noir), le choix, loin d'être anodin, s'est effectué suite à une forte demande sur le marché local et aux multiples success stories qu'a connus ce modèle à travers le monde. Truffé de nouvelles fonctionnalités, dont une triple caméra, deux en arrière dotées de 7 niveaux d'ajustement, et une frontale, une batterie dont l'autonomie est estimée à 1,3 jours en utilisation moyenne, une capacité de stockage interne de 32 Go, le partage d'écran intelligent, le lecteur d'empreintes digitales, le «Y 7 Prime» sera cédé à 31.999 dinars. Quant à la maintenance, M. Harzelli souligne que Huawei dispose de 5 centres : Alger, Oran, Constantine, Annaba et Tizi-Ouzou.

2019 : de nouveaux produits dotés de l'intelligence artificielle

Le groupe lancera entre 6 à 7 produits au cours de l'année 2019 qui seront accompagnés de l'intelligence artificielle. Chez Huawei l'innovation se conjugue au pluriel. L'ajout de capacités d'IA aux Smartphones conduira la technologie vers sa prochaine ère. En 2017, un haut responsable de l'ingénierie et du logiciel de Huawei, indiquait que l'intelligence artificielle transformera deux aspects clés du Smartphone : l'interaction entre l'utilisateur et la machine, et l'ouverture personnalisée selon le contexte. «A l'échelle de l'ensemble de l'écosystème, l'IA va fondamentalement transformer le téléphone, en le faisant passer du Smartphone au téléphone intelligent», avait souligné Felix Zhang. Rappelons également que le géant de la technologie a prévu l'arrivée du «superphone» d'ici 2020 grâce aux progrès de l'IA, du Big Data et du cloud computing.

D'autre part, les différents intervenants du groupe Huawei Algérie, ont affirmé que dans deux ans plusieurs marques de la téléphone mobile «passeront de l'assemblage à la production avec un taux d'intégration égal ou supérieur à 40%». Interrogés sur le temps relativement long consacré pour l'usine, les responsables du groupe ont unanimement relevé l'intérêt accordé à l'image de la société, lequel impose d'éviter de verser dans la précipitation.

HEC Montréal et MDI Alger : Former des managers pour la transition énergétique (El Watan)

Poursuivant une collaboration mutuelle qui remonte à plus d'une dizaine d'années, HEC Montréal, l'une des plus grandes écoles de commerce au monde, et le MDI Business School d'Alger, qui caracole depuis des années aux premiers rangs des meilleurs instituts de management africains, viennent de conclure un important accord de partenariat visant à former des top managers dans la filière des énergies renouvelables.

Une filière appelée à prendre dans les toutes prochaines années une importance considérable dans notre pays, qui doit, de ce fait, rapidement réunir les conditions favorables à un vaste écosystème qu'il faudra créer de toutes pièces.

Outre les équipements et les installations industriels à mettre en place dans le cadre de ce nouvel écosystème, une des conditions primordiales est évidemment la formation de cadres techniques et managériaux compétents, capables de promouvoir les différentes déclinaisons des énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermie, biomasse, etc.).

Pour le directeur général du MDI Alger, Brahim Benabdeslem, qui avait pris part à la signature de l'accord en présence du premier responsable de HEC Montréal, Michel Patry, et de l'ambassadrice du Canada, Patricia Mc Cullagh, «la nouvelle formation en top manager des énergies renouvelables, qui s'ouvre à la faveur de ce partenariat, arrive à point nommé à l'aune du grand plan de développement des énergies renouvelables que vient de lancer le gouvernement algérien.

Il s'agit de développer une multitude de sources d'énergies durables (soleil, vent, eau, etc.) à l'effet d'atteindre, à l'horizon 2030, une production d'environ 22 GW, dont un peu plus de la moitié proviendra du soleil».

Le directeur général de HEC Montréal considère, quant à lui, que les enjeux de la transition énergétique, qui s'opère en s'appuyant sur un mix de sources, sont considérables. «Il s'agit, avait-il affirmé, de toute une filière industrielle à promouvoir et à bien gérer, de milliers d'entreprises et de postes de travail à créer et à pourvoir en techniciens compétents, mais aussi et surtout, de personnels d'encadrement à former, en grand nombre et du mieux possible, pour piloter la multitude de projets liés à la transition qui vient d'être engagée. Et c'est précisément l'objectif de ce partenariat que nous venons de conclure.»

Au regard de la qualité de l'encadrement pédagogique de cette nouvelle formation, tout porte à croire que les enseignements qui y seront dispensés seront d'une grande qualité.

On citera, pêle-mêle, le «module de géopolitique et enjeux mondiaux de l'énergie», confié au célèbre expert international Francis Perrin, «Le contexte global de la transition énergétique» au professeur émérite Pierre-Olivier Pineau, «La stratégie d'entreprise» au professeur Ahmed Hammadouche, «La gouvernance des entreprises et RSE» au docteur Pierre Louart, etc.

Plusieurs enseignants de HEC Montréal seront également mis à contribution pour mener à bien ce programme de formation d'excellence d'une durée de 2 années.

Interrogée en marge de la cérémonie de signature sur les relations économiques qu'entretiennent l'Algérie et le Canada, Patricia McCullagh a estimé qu'elles sont non seulement excellentes, mais aussi et surtout «des relations de qualité qui durent depuis l'indépendance de l'Algérie». Même si les échanges commerciaux ont quelque peu diminué ces deux dernières années – le Canada achète moins d'hydrocarbures et livre à l'Algérie beaucoup moins de blé dur et de produits agroalimentaires –, l'Algérie reste le premier partenaire du Canada au niveau africain.

Bien que la tendance de ces deux dernières années soit à l'équilibre, un léger déficit, toujours au profit de l'Algérie, persiste encore au niveau de notre balance commerciale. L'ambassadrice nous apprend que le Canada s'intéresse depuis peu au secteur des mines et que bon nombre de sociétés minières canadiennes sont en contact avec les autorités algériennes et leurs potentiels partenaires algériens en vue d'étudier les possibilités d'associations dans l'exploration, l'exploitation et la commercialisation, sous diverses formes, des produits miniers.

Benmessaoud rencontre l'ambassadeur chinois : La facilitation de déplacement des touristes chinois évoquée (Le Temps d'Algérie)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a passé en revue à Alger, avec l'ambassadeur de Chine, Li Lianhe, les opportunités disponibles pour le renforcement des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et de l'artisanat. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont salué «les relations d'amitié historiques et exceptionnelles et de coopération stratégique privilégiée, mais aussi la confiance mutuelle ainsi que la qualité et l'intensité des relations économiques dans tous les domaines», affichant à ce propos, leur «disponibilité pour renforcer davantage la coopération dans le secteur du tourisme et de l'artisanat au service des deux pays». A cet effet, le ministre a souligné «l'impératif d'œuvrer ensemble à la concrétisation des clauses du mémorandum d'entente conclu entre la Chine et l'Algérie, visant la facilitation des déplacements des groupes de touristes chinois vers l'Algérie, et le rapprochement des opérateurs touristiques dans les deux pays, dans le cadre de contrats communs pour l'organisation de voyages touristiques, outre des facilitations présentées par les services consulaires algériens en Chine, au profit des agences touristiques chinoises et la promotion du partenariat en matière d'investissement touristique, de gestion hôtelière, de recyclage et de formation en termes d'artisanat». L'ambassadeur de Chine a affiché, de son côté, «la disponibilité a part entière de son pays pour le soutien au processus de développement touristique en Algérie, l'encouragement du déplacement des touristes chinois vers l'Algérie, d'autant que la Chine est le plus grand marché exportateur de touristes, et l'élargissement des relations bilatérales dans le but de d'établir des liens solides dans le domaine du tourisme et de l'artisanat».

Veille

Annaba : inondation au complexe Sider El Hadjar, arrêt temporaire des activités (APS)



Les activités du complexe Sider El Hadjar d'Annaba ont été "suspendues temporairement" dans la nuit de jeudi à vendredi, suite à l'inondation du haut fourneau, les aciéries et d'autres installations provoquée par les crues du Oued Seybouse, a indiqué vendredi le président directeur général (PDG) du complexe, Chamseddine Maatallah.

"Les infiltrations d'eau ont commencé vers 23h00 dans la nuit de jeudi et se poursuivent jusqu'à cette heure-ci", a précisé le responsable, détaillant que "le niveau d'eau enregistré dans certaines unités du complexe était entre 4 et 5 mètres submergeant les zones inférieures du haut fourneau, les aciéries, et les installations électriques".

"Les équipes de la protection civile ont entamé les opérations de pompage d'eau, alors que le débordement du cours d'eau Berkouka, à proximité du complexe, inondent les unités", a ajouté le même responsable rappelant que "le complexe Sider El Hadjar avait déjà été exposé à des inondations en 2001 et 2011 qui ont perturbé l'activité de production pendant plusieurs semaines".

Selon les services locaux de la protection civile, "l'oued Seybous, réceptacles des cours d'eaux, Berkouka, Meboudja notamment, déversant en mer nécessite une opération de curage devant faciliter la circulation de l'eau et prévenir les inondations".

Les opérations de pompage d'eau depuis les différentes unités du complexe se poursuivent avec la mobilisation des services de la protection civile et les équipes techniques du complexe El Hadjar, a-t-on noté.

AFFILIATION DES ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER DANS LE RÉGIME DES RETRAITES : Un texte de loi sera promulgué fin février (L'Expression)

Comme annoncé il y a quelques mois, la communauté algérienne résidant à l'étranger bénéficiera des prestations de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). Cela concerne évidemment le régime des retraites. A cet effet, un texte réglementaire portant sur les modalités d'affiliation de la communauté nationale établie à l'étranger au régime de retraite national sera fin prêt pour la fin février prochain. Cela a été confirmé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, jeudi, lors d'une séance plénière à

l'Assemblée populaire nationale (APN). «L'élaboration en cours d'un texte réglementaire, pour fin février prochain, fixant les conditions et les modalités d'affiliation volontaire, au régime de retraite national, des membres de la communauté nationale établie à l'étranger», a-t-il déclaré. S'étalant un peu plus sur le sujet, Mourad Zemali a souligné que «cette nouvelle disposition permettra aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger exerçant une activité professionnelle soumise au système salariés/non-salariés ou résident dans des pays n'offrant pas de système de retraite d'obtenir une pension (de retraite) dans leurs pays contre une contribution à la solidarité entre générations (cotisations)». Il faut noter que si une telle mesure a été adoptée par le gouvernement, elle n'est que le prolongement d'une politique visant à inciter la diaspora algérienne à participer au développement économique du pays. L'apport bénéfique des Algériens vivant à l'étranger dans ce sens, a été à maintes fois appuyé par les dirigeants algériens. Cette stratégie s'est déjà concrétisée par le dispositif permettant aux jeunes Algériens établis dans un pays étranger de disposer d'une aide à la création d'entreprise (Ansej par exemple...). En novembre dernier, l'APN a approuvé dans le cadre de la loi de finances «trois amendements proposées par les députés dans le rapport complémentaire de la commission des finances et du budget, portant notamment autorisation d'affiliation des membres de la communauté algérienne résidant et exerçant à l'étranger au système national des retraites en contrepartie de versement de cotisations en devise».

D'autre part, Mourad Zemali a également évoqué, en marge de cette séance, «la préservation et la pérennité du système national des retraites». Il a affirmé à ce titre que «le gouvernement n'a aucune intention ou projet actuellement de révision à la hausse de l'âge de retraite ou de baisse de calcul de la pension à moins de 80%» insistant que ceci n'est pas à l'ordre du jour. Et de rappeler «les intenses efforts consentis par l'Etat pour la recherche de ressources de financement supplémentaires à même de garantir la pérennité de la caisse de retraites».